

XXIVe Journées Annuelles des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

Agenda

Thème : « **Articulation dedans-dehors : construction ou illusion ?** »

Date : **19-20 Mars 2015**

Lieu : **Adelis, Espace Beaulieu, Nantes**

Chers amis, chers collègues,

Nous vous rappelons que les prochaines **Journées Annuelles des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire** auront lieu à **Nantes**, les **19 et 20 Mars 2015**.

Elles auront pour thème : « **Articulation dedans-dehors : construction ou illusion ?** »

Les inscriptions sont ouvertes : <http://www.asmpNantes2015.fr/>

Vous trouverez également sur ce site toutes les informations pratiques relatives à ces journées.

Présentation des journées :

La réforme pénale pose la question fondamentale de l'alternative et des sorties de l'incarcération.

La pratique clinique des professionnels de la psychiatrie exerçant en milieu pénitentiaire se développe dans l'articulation entre ces deux espaces, le dedans et le dehors, incluant les interfaces entre la prison et l'hôpital, le soin et la justice, le droit commun et la spécialisation, l'adolescence et l'âge adulte, le CMP et la rue...

Confrontés à des trajectoires de patients souvent floues voire absurdes, penser cette articulation dans sa complexité est une problématique récurrente pour l'ensemble des professionnels.

Un projet global de réinsertion est-il concevable ?

Quelles sont les conditions réelles de sortie de prison aujourd'hui ?

Quels sont les effets de la discontinuité posée par l'incarcération sur les malades psychiatriques ?

Un dispositif dedans-dehors peut-il permettre un traitement de la honte, de la rupture, du traumatisme ?

Autour de quelles entités cliniques peut-on penser cette articulation ? Comment accueillir un détenu malade ou un sortant de prison avec les spécificités juridiques nouvelles, une stigmatisation inévitable ?

Existe-t-il des modalités spécifiques de relais de sortie pour les adolescents ?

Sous l'apparence de la spécialisation (CMP, AVS), des filières ségréguées de soins aux personnes sous main de justice ne sont-elles pas déjà posées ?

N'existe-t-il comme alternative à l'incarcération des malades psychiatriques que précarité ou refuge à l'hôpital ?

Quelles pratiques soignantes novatrices enrichissent les articulations dedans-dehors ?

Ces thèmes seront partagés entre professionnels du dedans et du dehors lors de séances plénières et d'ateliers.

Deux sessions de DPC sont à l'étude pour les médecins et les paramédicaux (programmes en cours d'agrément).

En espérant vous accueillir nombreux en Mars prochain à Nantes,

Bien à vous,

L'équipe du SMPR du CHU de Nantes

Organisation – renseignements

Emergence – 02 40 86 76 79 – contact@asmpmNantes2015.fr